Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260629-D26_106-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Séance du lundi 29 juin 2026
Délibération D26-106

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 23 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres titulaires présents : 47
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 51

Secrétaire de séance : Sandrine Delory

Étaient présents : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Carantec** : Alban Le Roux, Marion Picart **Garlan** : Joseph Irrien **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Henvic** : Anne-Lise Jacq **Lanmeur** : Yvon Denis, Christine Prigent **Lannéanou** : Patrick Berger **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Sandrine Delory **Locquénolé** : Pascal Lecomte **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Nathalie Barnet, Yvon Laurans, David Guyomar, Laetitia Abily, Michael Restier, Catherine Milin, Olivier Bellec, Hélène Hetault-Guézennec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Marie-Claire Parcheminal **Plouégat-Guerrand** : Hervé Loussaut **Plouégat-Moysan** : Philippe Adam **Plouézoc'h** : Arnaud Favé **Plougasnou** : Serge Wlodarczak, Martine Le Doaré **Plougonven** : Bernadette Auffret, Nicolas Inisan **Plouigneau** : Joëlle Huon, Julie Hamon, Yves Jouan **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Morgane Bicrel, Gérard Pirou **Saint-Jean-du-Doigt** : Marc Boizard **Saint-Martin-des-Champs** : Jonas Plusquellec, Michel Madec-Clei, Annick Martin **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Locquirec** : Gwenolé Guyomarc'h à Hervé Loussaut **Plouigneau** : Roger Héré à Julie Hamon **Saint-Martin-des-Champs** : Sandrine Autret à Pierre Le Goff **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Sandrine Le Feur à Stéphane Lozdowski.

Était absent excusé : **Guerlesquin** : Eric Cloarec

Subvention au Technopôle Brest Iroise TBI (Mission French Tech Bretagne Ouest)

Projet de territoire Trajectoire 2030 :
Orientation stratégique n°3 "Assurer la cohésion et l'équilibre social du territoire" et n°13 "Permettre aux acteurs économiques de s'adapter"

Rapporteur : Marion Picart

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, Morlaix Communauté accompagne et soutient les initiatives contribuant au dynamisme économique du territoire, à l'emploi local et au maintien d'un tissu entrepreneurial diversifié.

À ce titre, plusieurs organismes intervenant dans les domaines de la création, de la reprise et du développement d'entreprise ont sollicité une participation financière de la collectivité afin de soutenir le fonctionnement de leurs structures respectives. Ces demandes émanent notamment d'acteurs reconnus de l'accompagnement entrepreneurial tels que ADIE, France Active et CAE29.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260629-D26_106-DE

En effet, Morlaix Communauté s'appuie sur plusieurs opérateurs de proximité, aux compétences et champs d'intervention complémentaires, afin de mettre en œuvre sa politique de développement économique. Ces structures participent activement à l'accompagnement des porteurs de projets, au financement de l'initiative économique, à la sécurisation des parcours entrepreneuriaux ainsi qu'à l'émergence d'activités nouvelles sur le territoire communautaire.

Par leurs actions, ces partenaires contribuent notamment :

- à favoriser l'entrepreneuriat et l'insertion économique ;
- à soutenir les publics éloignés des dispositifs bancaires classiques ;
- à accompagner le développement d'activités économiques locales ;
- à consolider l'économie sociale et solidaire ainsi que les nouvelles formes d'entrepreneuriat.

Considérant l'intérêt territorial des missions exercées par ces structures et leur complémentarité avec les actions conduites par la collectivité, il est proposé d'attribuer des subventions de fonctionnement au Technopôle Brest Iroise TBI (Mission French Tech Bretagne Ouest) pour l'exercice 2026, selon les modalités précisées ci-après.

Technopôle Brest Iroise TBI (Mission French Tech Bretagne Ouest) : Le label French Tech a été obtenu en juin 2015 sur un territoire élargi autour de la métropole brestoise en associant 4 villes : Brest, Morlaix, Lannion et Quimper. La démarche est portée par une association regroupant les trois technopôles de l'Ouest breton (Brest Iroise, Quimper Cornouaille et Lannion Anticipa) ainsi que le pôle innovation de Morlaix et a permis de développer de nombreuses initiatives.

Ce label a été renouvelé en 2018, puis en février 2023 pour la période de 2023-2025. Une nouvelle démarche de labellisation est en cours de structuration pour la période 2026-2028.

Plan d'actions 2026 et financement :
Les actions qui seront menées en 2026 sont structurées autour de 5 axes prioritaires, à savoir :
- Soutenir l'émergence et la croissance des start-ups : à travers des dispositifs d'accompagnement à la création de start-ups (Ouest Start-ups) et à la recherche de financements et de partenariats (Ticket to Pitch), de rencontres avec les services publics (French Tech Central).
- Développer les talents : Sensibilisation des étudiants, actions spécifiques sur le recrutement dans la tech (Job Connect), événement « Femmes et numérique ».
- Agir en faveur des transitions : sensibiliser au numérique responsable (Impact Day), impulser les transitions technologiques (AI Days), favoriser l'émergence de projets innovants créant des impacts positifs pour la Société (Solutions4Good).
- Développer des animations sur le territoire : communications autour des actualités du développement des start-ups et des dispositifs d'accompagnement.
- Gouvernance : Réunions mensuelles du board pour acter et orienter les actions.

Le budget prévisionnel 2026 de l'action French Tech Brest Bretagne Ouest portée par TBI s'élève à 390 430 €, dont 174 182 € de charges de personnel.
Le plan de financement projeté est constitué par :
Vente de prestations de service : 95 200 € (24,38 %)
Fonds européens : 127 000 € (32,53 %)
Etat (Ministère de l'Economie) : 87 730 € (22,47 %)
Brest Métropole : 68 000 € (17,41 %)
Morlaix Communauté : 12 500 € (3,21 %)

Depuis 2024, l'ouverture de Quai 5 représente une opportunité pour Morlaix Communauté de renforcer la présence du Technopôle Brest Iroise et de la French Tech Brest Bretagne Ouest sur le territoire. Cette année 2026, Quai 5 propose de nouveau des temps d'échanges réguliers, avec des permanences d'une demi-journée, afin d'accompagner au plus près l'innovation locale. Des ateliers thématiques viendront compléter cette dynamique au cœur du territoire.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260629-D26_106-DE

Compte tenu des crédits inscrits au Budget Principal 2026, il est proposé d'accorder une subvention de fonctionnement de 11 250 € au Technopôle Brest Iroise au titre de la mission French Tech Bretagne Ouest 2026.

Bénéficiaires	**Subvention attribuée 2025**	**Subvention sollicitée 2026**	**Proposition 2026**
Technopôle Brest Iroise TBI (Mission French Tech Bretagne Ouest)	11 250 €	12 500 €	11 250 €
Total	**27 450 €**	**36 000 €**	**31 450 €**

Vu le Projet de Territoire de Morlaix Communauté adopté le 27 juin 2022, Enjeu 3 « Une économie dynamique et diversifiée », Orientation stratégique n°3, "Assurer la cohésion et l'équilibre social du territoire", action 3.3 "Poursuivre le soutien aux associations", Orientation stratégique 16 « Permettre aux acteurs économiques de s'adapter », Action 16.1. « Accompagner la création et la transmission d'entreprises pour consolider l'emploi » ;

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- **d'attribuer une subvention à Technopôle Brest Iroise, pour un montant de 11 250 € au titre de la mission French Tech Bretagne Ouest au titre de l'année 2026**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention définissant les modalités de calcul, de versement et d'utilisation de la dite subvention, et tout autre document afférent à ce dossier.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Sandrine Delory

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ